

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Val-Alain, tenue au lieu habituel des séances situé au 1245, 2e rang, Val-Alain, ce **3 juin 2024**, à 19h15.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Pauline Dubois  
Siège #2 - Camil Samson  
Siège #3 - Julie Duhaime  
Siège #4 - Marie-Eve Marcotte-Bussières  
Siège #5 - Isabelle Laroche

Est/sont absents à cette séance :

Siège #6 - Matthieu Giroux

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Turcotte.  
Madame Émilie Marcoux-Mathieu, directrice générale et greffière-trésorière assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis de la séance extraordinaire, le maire déclare la séance ouverte.

1 personne est présente.

2024-06-173

**1.1 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur la présentation et adoption des états financiers 2023. Les conseillers indiquent avoir tous reçu l'avis de convocation requis par la Loi ou renoncent à celui-ci le cas échéant.

2024-06-174

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

1.1 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - SUJETS À DISCUTER

3.1 - Présentation et adoption des états financiers 2023

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Camil Samson, conseiller, d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

**VOTE: Adopté à l'unanimité des membres présents.**

**3 - SUJETS À DISCUTER**

2024-06-175

**3.1 - Présentation et adoption des états financiers 2023**

ATTENDU QUE la firme comptable Groupe RDL Thetford/Plessis inc. a présenté aux membres du conseil les états financiers de la Municipalité de Val-Alain.

Pour ce motif,

il est proposé par Isabelle Laroche, conseillère,

QUE le conseil municipal accuse réception des états financiers 2023 et de la lettre les accompagnant tels que déposés;

QUE pour donner suite au rendement satisfaisant de la firme comptable Groupe RDL Thetford/Plessis inc., le conseil municipal renouvelle leur mandat pour 2024;

QUE les documents soient disponibles pour consultation au bureau municipal.

**VOTE: Adopté à l'unanimité des membres présents.**

**Documents relatifs au point**

[RÉVISION 2 - Rapport-financier-2023-et-autres-33070 \(4\)](#)

**4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

2024-06-176

**5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Pauline Dubois, conseillère, que cette séance extraordinaire soit levée à 19 h 27.

**VOTE: Adoptée à l'unanimité des membres présents.**

\_\_\_\_\_  
Daniel Turcotte  
Maire

\_\_\_\_\_  
Émilie Marcoux-Mathieu  
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Daniel Turcotte, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Daniel Turcotte  
Maire